BAPTISER MON ENFANT EN 2027 !

PAROISSE NOTRE DAME DU LEVEZOU



Vous avez le projet de faire baptiser votre enfant …

Être baptisé consiste à être plongé dans l'eau pour être lavé de tout péché et passer à une nouvelle vie. Par le baptême, nous devenons chrétiens.

C'est donc, que l'on soit grand ou petit un très grand événement, le premier des sacrements de la vie chrétienne. Le chrétien n'est baptisé qu'une seule fois dans sa vie. Jésus fut baptisé par Jean-Baptiste dans les eaux du Jourdain, mais ce n'est qu'après sa mort sur la Croix et sa Résurrection, que les apôtres, éclairés au Jour de Pentecôte par l'Esprit Saint, ont compris le sens de ce baptême : être baptisé en Jésus-Christ, c'est faire, avec lui, le passage de la mort à la vie.

Le baptême nous ouvre une nouvelle dimension, celle de la vie chrétienne vécue à la lumière de l'Évangile. Grâce au Christ, nous vivons chaque jour une renaissance, une nouvelle vie dans le Christ.
Par le baptême nous devenons l'ami de Dieu, le frère et le disciple de Jésus. Mais, il faut toute une vie pour comprendre ce que cela implique ! Le baptême est donc aussi le début d'une grande aventure !

Secrétaire Coordinatrice du Doyenné :
doyenne.requistanais.levezou@gmail.com /07.65.59.40.17

CHOISISSEZ UNE DATE POUR LE BAPTÊME
PARMI LES DATES CI-DESSOUS :

- **28 mars 2027 (lieu de la célébration de Pâques))**
- **25 avril 2027 (Canet de Salars)**
- **16 mai 2027 (Canet de Salars)**
- **20 juin 2027 (Canet de Salars)**
- **4 juillet 2027 (Canet de Salars)**
- **25 juillet 2027 (Canet de Salars)**
- **15 août 2027 (Canet de Salars)**
- **19 septembre 2027 (Canet de Salars)**
- **31 octobre 2027 (Canet de Salars)**



PARTICIPEZ A UNE RENCONTRE DE PRÉPARATION AU MOINS 2 MOIS AVANT LA DATE ENVISAGÉE POUR LA CELEBRATION DU BAPTÊME

Les thèmes abordés :

- mon rôle de parent
- le baptême pourquoi
- la place de la Foi pour moi et dans ma famille.

1. Si votre lieu de résidence est sur la paroisse Notre Dame du Lévézou
RENCONTRE à 20 H 30 LES VENDREDIS
à laquelle il faut s'inscrire directement auprès des personnes citées ci-dessous

- **Vendredi 5 Février 2027 à Salles Curan (salle paroissiale)**
  Hélène LACAZE : 06.24.78.71.21 et Yves COUPE : 06.17.06.62.23

- **Vendredi 9 avril 2027 à Vezins (local famille rurale sous le foyer logement)**
  Marie-Christine COLIN : 07.88.12.08.03

- **Vendredi 28 Mai 2027 à Pont de Salars (salle Saint Martin)**
  Myriam TERRIER : 06.30.62.06.48. et Sophie DOULS :05.65.78.44.60.

2. Si vous ne résidez pas sur la paroisse Notre Dame du Lévézou, prenez contact avec votre paroisse pour la préparation



VOUS SEREZ ENSUITE INVITES À PRÉPARER LA CÉLÉBRATION DU BAPTÊME DE VOTRE ENFANT, AVEC LES PARENTS QUI AURONT CHOISI LA MÊME DATE, À PONT DE SALARS À LA SALLE SAINT MARTIN, À 20H30.

Les modalités de la célébration du baptême seront prises, lors de cette rencontre .

- **<u>Vendredi 12 mars 2027</u> pour les baptêmes du 28 mars et 25 avril 2027 (avec Père Daniel BOBY et/ou le Diacre Jean Michel FAU)**

- **<u>Vendredi 30 avril 2027</u> pour les baptêmes du 16 mai et 20 juin 2027 (avec Père Daniel BOBY et/ou le Diacre Jean Michel FAU)**

- **<u>Vendredi 18 juin 2027</u> pour les baptêmes du 4 et 25 juillet et 15 août 2027 (avec Père Daniel BOBY et/ou le Diacre Jean Michel FAU)**

- **<u>Vendredi 3 septembre 2027</u> pour les baptêmes du 19 septembre et 31 octobre 2027 (avec Père Daniel BOBY et/ou le Diacre Jean Michel FAU)**









DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

1. **La fiche de renseignements en vue du Baptême complétée et signée**
2. **Joindre l'acte de naissance établi par la mairie**
3. **Nom Prénom , lieu et date, du baptême du parrain et de la marraine**
   <u>Attention</u> parrain et marraine doivent être baptisés et si possible confirmés
   Le parrain et la marraine doivent être âgés de plus de 16 ans
   Joindre un certificat de baptême si le baptême a eu lieu en dehors de la paroisse actuelle Notre Dame du Lévézou

L'ensemble des documents est à envoyer à :
<u>paroissendlevezou@gmail.com</u>
Tel : 07.65.59.40.17

- **Le diocèse demande une participation de 70€ pour la célébration du baptême , si possible.**

- **Amener votre livret de mariage catholique (notre foyer), si vous êtes mariés pour y compléter le baptême de votre enfant**

L'ÉQUIPE DE PREPARATION AU BAPTÊME



